

EXPOSITION PROVINCIALE.

M. l'Éditeur,

Permettez-moi de faire part à vos lecteurs de ces impressions que m'a causé la visite que j'ai faite à l'Exposition tenue à Montréal la semaine dernière. D'abord, je dois vous dire que beaucoup de gens répétaient autour de mes oreilles que l'exhibition de cette année était inférieure sous plusieurs rapports aux précédentes. Il m'est impossible de juger de la justice de leur appréciation, car c'est le premier concours Provincial auquel j'ai assisté. Dans tous les cas, ce que j'ai vu et appris à cette exhibition m'indemne amplement de mon temps perdu et de mes dépenses; et tous les cultivateurs qui s'y sont rendus doivent penser comme moi. Les différents départements, quoique non-complètement remplis, offraient néanmoins des spécimens remarquables.

L'espèce chevaline était représentée par des Percherons [parmi lesquels celui de Rouville figurait honorablement] des Clydes, des Pur-Sang, des canadiens, etc, etc. L'étalon de M. Sarrazin de St. Hyacinthe et le poulain de 3 ans de M. Benoit, de Laprésentation, attirèrent l'attention des connaisseurs; je suis surpris qu'ils n'aient pas remporté des prix plus élevés.

Les espèces bovines, ovines, porcines, les gallinacées (volailles) étaient aussi représentées par de magnifiques sujets.

Un voyage de beau foin venant du comté de Chambly a suscité beaucoup d'éloges. Le comté de Chambly me paraît le comté producteur de foin par excellence. J'invite mes confrères qui veulent réussir et progresser dans la culture du foin à aller visiter ce comté, surtout la paroisse de St. Hubert, située sur la ligne du Grand Tronc; ils verraient là de beaux exemples.

La charrette qui contenait le voyage de foin en question est aussi digne de remarque. Les essieux sont en fer et les boîtes des roues sont arrangées de manière que le frottement est considérablement diminué. Cette charrette est en usage dans le comté de Chambly. M. B. Benoit, cultivateur habile et digne représentant de ce beau comté, la recommande beaucoup à tous ses confrères. J'espère que les charrons des environs de St. Hyacinthe se hâteront d'en fabriquer de semblables.

Dans le département industriel, j'ai remarqué un réparateur mécanique de

dents de scie, fabriqué par M. Joseph Filion, de St. Eustache. Cette machine, qui a été patentée le 30 juin 1869 sert à allonger les dents des scies rondes diminuées par l'usage; elle sert aussi à allonger les dents d'un *godendard*. Elle ne coûte que \$60.00 et mérite d'être achetée par tous les propriétaires de moulin à scie.

Le même M. Filion exposait aussi un "Charriot Épierrour": patenté le 12 Juillet 1870. Cet instrument sera d'une grande utilité pour la colonisation. Comme son nom l'indique, il sert à épierrer. Des pierres d'une grosseur énorme sont arrachées du sol en un instant et transportées à l'endroit voulu. On peut de même s'en servir pour arracher et charroyer les souches. Le prix est de \$140.00.

Parmi les instruments agricoles j'ai remarqué un semoir et herse combinés de J. & S. Vessot de Joliette, patenté le 1 novembre 1870. Avec cet instrument on sème le grain de toute espèce, avec ou sans graine de foin, on herse et roule tout ensemble, et on peut ainsi semer, herser et rouler un arpent à l'heure. Je crois que cette machine coûte \$100.00. M. Evans de Montréal a aussi une machine de ce genre, en vente.

Une machine à brique de MM. Bulmer & Shoppard de Montréal mérite d'être étudiée par tous ceux qui font de la brique. Cette machine coûte environ \$400.00 et avec deux chevaux, un homme ou deux et trois jeunes gens, on peut mouler 30,000 briques par jour.

Tous les cultivateurs devraient se procurer une machine à décharger le foin comme celle qui figurait sur le terrain de l'Exhibition. Dans l'espace de quelques minutes, le plus gros voyage de foin peut être déchargé et porté sur les plus hautes tasserics. On peut se procurer cet instrument chez M. Evans, à Montréal, pour \$6.00 ou 7.00.

Notre estimable et habile concitoyen M. O. Chalifoux avait un moulin à battre qui figurait dignement parmi les instruments si perfectionnés que j'ai admirés.

Des machines à faner le foin, des charrues d'acier, des moulins à beurre et mille autres instruments m'ont convaincu qu'avant peu d'années le travail des bras sera nul en agriculture: le voilà déjà remplacé en grande partie par le mécanisme. Les charrues sont toutes autres de ce qu'elles étaient autrefois; et des charrues à vapeur vont

bientôt être introduites dans le pays; car elles fonctionnent ailleurs à merveille. Le travail si long des semences est nullifié en quelque sorte avec les nouveaux instruments. Le foin est fauché, ramassé avec un travail des plus faciles. Le battage du grain au lieu de nous occuper tout l'hiver se fait en quelques jours. Enfin dans tous les départements des occupations agricoles, le travail diminue de jour en jour. Raison de plus donc pour s'attacher à l'agriculture de plus en plus et d'y attacher nos enfants. C'est surtout en face de concours comme celui qui vient de se tenir à Montréal que le cultivateur doit être fier de sa noble profession, qu'il doit l'aimer davantage et tâcher de profiter de toutes ces belles inventions qui rendent son travail plus doux et plus lucratif.

UN CULTIVATEUR.

Nous regrettons de n'avoir pu nous rendre à l'aimable invitation dont nous avons été l'objet de la part de la "Kansas Agricultural and Mechanical Association," qui a tenu sa troisième exhibition annuelle à Leavenworth City les 13, 14, 15 et 16 septembre courant. Semblable invitation venant des extrémités de l'Union Américaine est flatteuse pour nous. Cette marque d'égard envers la presse agricole mérite d'être offerte en exemple au Conseil d'Agriculture de notre Province de Québec.

LE FUMIER DANS LES PATURAGES.

Généralement, les excréments des animaux qui sont dans les parcs restent là où ils tombent. Ils ne fertilisent qu'un petit espace de terrain; et bien souvent, il y en a une telle épaisseur que les animaux ne touchent pas à l'herbe qui y pousse. On pourrait cependant mieux utiliser ce fumier si on le voulait. Il y a des fermiers qui prennent la peine d'émotter ces excréments et les étendent sur la surface du champ.

C'est certainement un moyen de tirer le plus d'avantage de ce fumier dont autrement une grande partie est perdue. Les cultivateurs qui ont cette pratique se servent de petits maillets munis d'un manche à l'aide desquels ils émottent le fumier et l'étendent sur le terrain.